

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 septembre 2005
(convocation du 12 septembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SECUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BRACQ Mireille à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BANNEL Jean-Didier
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles
M. DOUGADOS Daniel à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SEUROT Bernard
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Direction des moyens généraux - Acquisition de véhicules, matériels et engins de voirie - Programmes 2004 et 2005 - Autorisation

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'opération concerne l'acquisition de véhicules, matériels et engins de voirie – programmes 2004 et 2005 de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Le présent appel d'offres ouvert est passé par application des articles 33.3, 57 à 59 du code des marchés publics. Il est composé de 12 lots qui feront chacun l'objet d'un marché séparé.

Le détail des lots est le suivant :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	1 châssis porteur de 6 T de PTAC minimum équipé d'une bibenne
2	1 châssis porteur équipé d'une bibenne pour une charge utile de 4 T minimum
3	2 châssis porteurs équipés d'une bibenne et d'une grue auxilliaire pour une charge utile de 3,5 T minimum
4	4 châssis porteurs de 16 T de PTAC équipés d'un bras hydraulique de classe 2
5	3 châssis porteurs de 16 T de PTAC équipés d'une bibenne et d'une grue auxilliaire
6	1 châssis porteur de 19 T de PTAC équipé d'une bibenne et d'un gravillonneur
7	1 châssis porteur 19 T de PTAC équipé d'une épandeuse à émulsion de bitume 9.000 L
8	2 équipements «Point A Temps» sur berces amovibles de classe 2
9	1 chargeuse pelleteuse 4x4 de 7 T mini en ordre de marche
10	3 tracteurs industriels 4x4 porte-outils
11	1 compresseur d'air mobile diesel
12	1 remorque multifonction de 2 T de PTAC

Les délais d'exécution de chaque lot sont les suivants :

<i>Lot</i>	<i>Délais d'exécution maximum imposé</i>
1	14 semaines
2	14 semaines
3	20 semaines
4	20 semaines

5	20 semaines
6	20 semaines
7	22 semaines
8	16 semaines
9	10 semaines
10	16 semaines
11	8 semaines
12	8 semaines

Ces délais partent à compter de la date de notification au titulaire.

L'opération est estimée à 1.476.355 € H.T..

La dépense est prévue au budget principal de l'exercice 2005 sur les imputations suivantes :

- chapitre 21, article 21571, fonction 8220, CRB O100, programme VEB00
- chapitre 21, article 2182, fonction 8120, CRB O300, programme OAB00
- chapitre 011, article 6355, fonction 0203, CRB AA10
- chapitre 011, article 6156, fonction 0203, CRB AA10

Compte tenu du montant estimé et au regard du programme de rattachement de l'opération, l'appel d'offres sera de portée européenne.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer les marchés correspondants,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

En application des dispositions des articles L2121.12 et L2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier de consultation des entreprises est consultable par les Conseillers Communautaires à la Direction centrale des achats et marchés (13^{ème} étage).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
11 OCTOBRE 2005

M. ODETTE EYSSAUTIER

